



RÉFÉRENCE ACP/61/019/25 [GEN./joa]
Département du Développement Économique
Structural et du Commerce (DESC)

Déclaration de l'OEACP sur les incertitudes liées au système commercial multilatéral

L'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) exprime sa vive préoccupation concernant les récentes perturbations intervenues dans le système commercial multilatéral, avec en toile de fond l'imprévisibilité et l'incertitude entourant l'imposition des droits de douane et la crainte d'une escalade vers une guerre tarifaire. Ces mesures sont susceptibles d'entraîner de graves répercussions économiques sur les États membres de l'OEACP, parmi lesquels figurent des pays les moins avancés, de petits États insulaires en développement, de petites économies vulnérables et des pays en développement sans littoral.

Au cours de ces trente dernières années écoulées depuis la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les Membres de celle-ci ont œuvré ensemble pour promouvoir la transparence et un système commercial multilatéral ouvert, contribuant ainsi à des décennies de croissance et de stabilité à l'échelle mondiale de même qu'à l'essor du commerce ce qui a permis de soustraire des millions de personnes à la pauvreté. Les mesures tarifaires unilatérales font craindre une érosion de la prévisibilité du commerce et des affaires à l'échelle mondiale.

L'OEACP réaffirme son attachement à un système commercial multilatéral plus robuste fondé sur des règles, lequel constitue la pierre angulaire de la croissance et de la stabilité mondiales. Une guerre tarifaire entamera la confiance dans les affaires sur la scène internationale et affectera de manière disproportionnée les États membres de l'OEACP et d'autres économies vulnérables, en particulier dans le secteur des micro, petites et moyennes entreprises (MPME), en portant un coup aux progrès enregistrés sur le plan économique et du développement et en compromettant les efforts en vue de la réalisation des objectifs de développement durable.

Dans un tel contexte, l'OEACP appelle la communauté internationale à œuvrer ensemble pour préserver les valeurs fondamentales du système commercial multilatéral, y compris en privilégiant le règlement de tout différend commercial par la voie d'un dialogue et de négociations constructifs menés dans le cadre des dispositifs existants à l'OMC. En cette période charnière, il est indispensable que tous les Membres de l'OMC saisissent l'urgence de la situation et conjuguent leurs efforts pour préserver un système commercial ouvert et fondé sur des règles.

L'OEACP réaffirme sa disponibilité à travailler avec tous les partenaires pour faire en sorte que le commerce mondial reste ouvert, transparent, prévisible et équitable pour tous.

//Fin

Bruxelles, le 2 mai 2025



À toutes les ambassades et missions des États membres de l'OEACP à Bruxelles